



U.C.S.A.-cgt

Mouvement bien suivi à France télévisions **On ne touche pas au droit de grève !**

La grève du 19 mars à l'appel des 4 organisations syndicales représentatives CGT, CFDT, FO et SNJ est bien suivie à France télévisions.

Il est difficile de tirer un bilan chiffré compte tenu du mode opératoire conseillé par les organisations syndicales. En effet, en solidarité avec la dizaine de salariés visés par des procédures disciplinaires, les syndicats ont invité le personnel à multiplier les actes d'insoumission à la note de Rémy Pflimlin visant à limiter l'exercice du droit de grève à France télévisions.

C'est par centaines que les salariés ont librement rejoint le mouvement pour une durée de leur choix en cours de journée, sans répondre aux demandes parfois pressantes des chefs de service de se déclarer grévistes ou non en début de journée.

A la Plaine-Saint-Denis, l'ensemble du personnel du car de Rennes en tournage sur *Toute une histoire* s'est ainsi déclaré gréviste à 12H30, celui de Lyon, pour l'*Opéra de Monaco*, à 10H, le tournage de la fiction "*Influence*" interrompu de 14 à 15H, *Télé Matin* sur France 2 a été tourné en régie finale "en mode dégradé", tout comme les éditions nationales de France 2 et France 3, pas de JT à la Réunion et à Mayotte où il n'y aura pas de débat sur les élections ce soir, les émissions du matin perturbées à Toulouse, pas d'éditions du JT à Grenoble, Lyon, Vanves, Bordeaux et dans un certain nombre de Locales.

Parallèlement l'assignation en référé au tribunal administratif de Paris sera déposée demain par les 4 cabinets d'avocats mandatés par les organisations syndicales.

Rémy Pflimlin n'avait-il pas mieux à faire que de rouler ainsi des mécaniques sur un terrain aussi glissant que celui du droit de grève à quelques semaines du renouvellement du PDG ? Pas certain que cette tentative d'intimidation soit de nature à redorer son blason de patron social.

Paris, le 19 mars 2015